

Démocratie et transition énergétique en souffrance

En deux mois, deux adjoints de l'équipe des élus majoritaires ont démissionné du conseil municipal. Un constat regrettable pour la démocratie et la préservation de l'environnement, car ils étaient tous deux très attachés à la défense de ces volets primordiaux dans l'administration d'une commune.

Au conseil municipal du 12 décembre 2023, Gérard Delpech, adjoint aux Travaux et au Patrimoine, a démissionné, puis à celui du 23 janvier 2024, Bernard Lacombe, adjoint à la Démocratie participative, à l'Environnement et au Développement durable. Suite à ces deux départs, un seul nouvel adjoint a été nommé, Alexandre Thiele, conseiller municipal en charge de la sécurité, qui assure aujourd'hui la délégation de la démocratie participative. Et c'est Marjorie Pochez qui cumule désormais les délégations Travaux et Patrimoine, Environnement et Développement durable. Le conseil municipal ne compte ainsi plus que huit adjoints, contre neuf jusqu'à fin 2023.

Autre perte préjudiciable, le départ de Gérard Delpech et Bernard Lacombe semble sonner la fin des groupes de travail sur la transition énergétique, qui regroupaient élus - dont la moitié de notre équipe-, responsables associatifs et tous les citoyens intéressés par le sujet. Sept groupes avaient été créés, reprenant les projets du Schéma directeur de la Transition Ecologique (SDTE), sur la biodiversité, la nature en ville, les énergies renouvelables, la réduction des pollutions... A la place, on nous propose une réflexion pour inciter les Plaisançois à se balader en forêt de Bouconne.

Des arbres qui disparaissent

Sur le terrain, on voit le résultat. Après quatre ans passés aux commandes de la Ville, l'équipe majoritaire n'a pas installé un seul panneau solaire, ni un récupérateur d'eau de pluie et les programmes immobiliers, qui poussent comme des champignons, oublient les espaces verts. On ne peut pas dire que les ensembles Green Side-Green Line, la Rodo et le Domaine des Frênes, face à Intermarché, construits sur des espaces naturels, croulent aujourd'hui sous la verdure. Et que dire de Floreal II, entre l'avenue des Pyrénées et la rue Prat Dessus, ou de la Résidence Sylvia, rue des Fauvettes, qui occupe la totalité du grand parc auparavant relié à l'Institut médico-éducatif ? Les arbres plantés pour compenser se comptent sur les doigts d'une main. Quant à l'ensemble Villa Cappella, construit par la SCI Fonta, en plein centre-ville, il ne laisse pas place à un brin d'herbe. Et la Maison Guitard voisine a vu l'ensemble de ses arbres centenaires abattus. Le message n'est pas réjouissant ! Et il laisse présager que les 60 % de renaturation promis par le maire sur le site de la Sabla auront du mal à être atteints. Lorsqu'on voit les aménagements prévus par les cabinets d'étude, on peut en douter.

L'équipe et les élus Plaisance Citoyenne

www.plaisance-citoyenne.fr